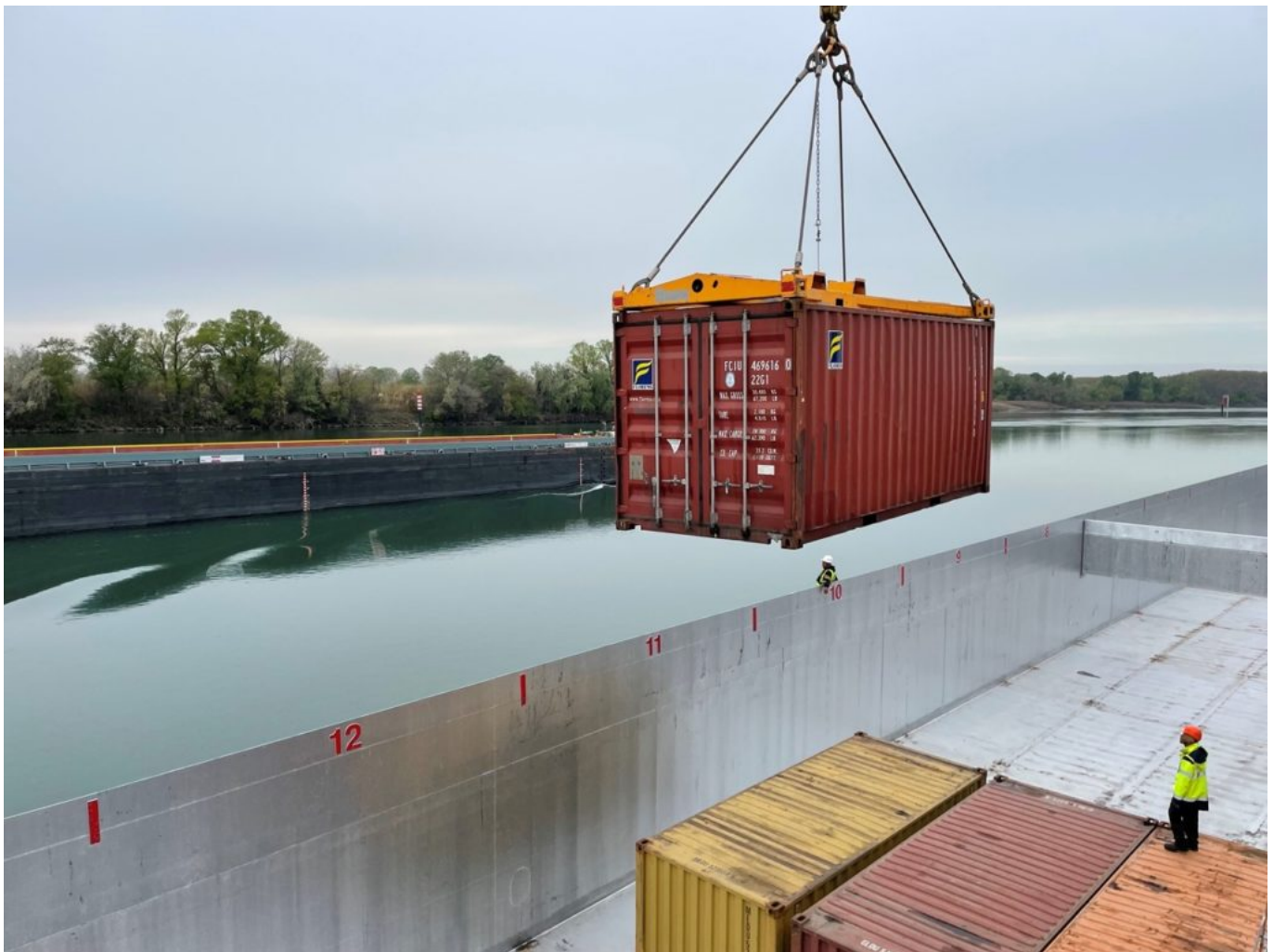


Le port d'Arles a accueilli les premiers conteneurs fluviaux en provenance de Fos-sur-mer



Dans le cadre du soutien d'Electrosteel au développement des voies fluviales pour le transport de marchandises, l'entreprise vient d'inaugurer la première barge de plus de 100 conteneurs au port d'Arles.

Dans son projet de décarbonation de ses transports de marchandises, la société [Electrosteel](https://www.electrosteel.com), spécialisée dans les canalisations en fonte ductile, a assisté à l'arrivée de la première barge de 104 conteneurs



Ecrit par Echo du Mardi le 8 avril 2022

remplis de matériel au port d'Arles. 312 autres devraient arriver dans les prochains jours, répartis sur 3 autres barges. C'est une première sur la voie fluviale qui relie les ports de Fos-sur-mer et d'Arles. Ainsi, les canalisations ont parcouru 47kms depuis Fos-sur-mer avant d'arriver au port d'Arles, situé à 300m de la plateforme logistique d'Electrosteel.

Quel est l'impact écologique ?

Le transport de marchandises par ces 4 barges de plus de 100 conteneurs chacune va permettre d'économiser 5 200 litres de carburant et de diviser les émissions de CO² par 7,2. En effet, les 4 barges remplacent près de 400 camions qui sont normalement en charge de ce transport. « Si l'on met en perspective les 4h que représente le déplacement entre le port de Fos-sur-Mer et celui d'Arles par camion, le développement du transport par voie fluviale est judicieux pour diminuer l'empreinte carbone de toute activité économique sur l'environnement », a précisé [Cyrille Hahang](#), directeur général délégué d'Electrosteel.

Le développement de l'attractivité du territoire

En plus de s'inscrire dans une démarche environnementale, le développement du transport par voie fluviale a également pour objectif de redynamiser le port d'Arles, telle est l'ambition de la [Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles](#), et de rendre le territoire davantage attractif pour les entreprises. Non seulement l'inauguration de cette barge a ouvert la porte aux entreprises de la région Paca pour le transport de leurs marchandises par conteneurs, mais elle a également pour but d'ouvrir la voie au commerce international. Désormais, les marchandises pourront être plus facilement acheminées vers tous les pays de la mer Méditerranée et vers le continent africain limitrophe.

V.A.